

# MUNICIPALITÉ DE BOLTON-QUEST

## POSTES VACANTS

### **Comité d'Internet Haute-Vitesse**

Le comité d'Internet Haute-Vitesse est présentement à la recherche de candidatures pour combler quelques postes vacants.

Une expérience pertinente dans le domaine d'Internet Haute-Vitesse serait souhaitable.

Votre mandat en tant que membre dans le Comité sur l'Internet haute-vitesse formé en collaboration avec le conseil municipal ont pour but de faciliter une vision globale de l'accessibilité à l'internet haute-vitesse dans la municipalité. Son objectif est d'améliorer les méthodes d'accès à l'Internet haute-vitesse afin d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens. La protection de l'environnement doit toujours être au cœur des décisions. Le comité évalue les questions qui sont portées à son attention par les citoyens en position, le Conseil ou le directeur général.

Le comité est composé d'un conseiller et d'un maximum de quatre citoyens. La durée du mandat est de deux ans et est non renouvelable. Les nominations seront faites par résolution lors de la réunion du Conseil municipal qui aura lieu à la prochaine séance du conseil le 6 juin 2016.

Le comité a le pouvoir de faire des études et des recommandations sur l'accessibilité à l'internet haute-vitesse. Il est redevable devant le Conseil.

Tous les membres du comité sont les membres votants. Le conseiller préside les réunions. Pour prendre une décision, le conseiller et 50% +1 des membres votants doivent être présents. Pour être adoptées, les décisions doivent être approuvées par 50 % +1 des membres votants présents. Le conseil municipal peut également nommer les personnes du comité dont les services peuvent être nécessaires à ses fonctions. Le Conseil peut voter et mettre à la disposition du comité l'argent dont il a besoin pour l'exercice de ses fonctions.

Si vous êtes intéressé à vous joindre à une équipe enthousiaste et optimiste, veuillez nous faire part de votre expérience dans le domaine de l'internet haute-vitesse en contactant le Directeur-Général, M. Philippe De Courval à [dg@municipalitedeboltonouest.com](mailto:dg@municipalitedeboltonouest.com).

Il est important de noter que la date limite pour accepter votre candidature prend fin le 23 mai 2016 à 16h.

PDC/js